

# COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20240328-202409-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/09

### Objet

**Approbation du compte administratif 2023 de la Commune**

en exercice : 18  
présents : 16  
votants : 17  
exprimés  
pour : 17  
contre : 0  
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Premier Adjoint, David PEYRIERES.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

**Présents :** MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, MASSIA Kristel, NADEAU MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjoubia  
MM BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

### Procurations :

Mme LAHANA Agnès à M. GUILLEMET Olivier

### Absent :

M. BERGIA Jean-Marc – a quitté la salle pour cette délibération-

**Secrétaire de séance :** M. MANGION Denis

Sous la présidence de M. PEYRIERES David, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

### I/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 2023		Recettes 2023	
Dépenses	1 340 728.91 €	Recettes	1 690 104.81 €
		Report de l'exercice 2022 (002)	100 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 340 728.91 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 790 104.81 €</b>

Soit excédent de clôture 449 375.90 €

Soit un excédent de fonctionnement à affecter au BP 2024 de 449 375.90 €

(voir délibération d'affectation du résultat)

### III/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 2023		Recettes 2023	
Dépenses	883 146.93 €	Recettes	925 104.50 €
		Report de l'exercice 2022 (002)	642 872.63 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>883 146.93 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 567 977.13 €</b>

Soit excédent de clôture 684 830.20 €

Soit un excédent d'investissement à reprendre au BP 2024 de 684 830.20 €

Hors de la présence de M. Le Maire, Jean-Marc BERGIA, le Conseil Municipal :

- **DECIDE D'ADOPTER** le compte administratif 2023 de la Commune présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Les signatures sont au registre.  
Fait à Saubens, le 2 avril 2024



L'Adjoint au Maire,

David PEYRIERES